

LES NOUVELLES

de Saint Etienne de Chomeil

1er trimestre 2016

Permanence de l'équipe municipale
Samedi 28/05, 25/06,
30/07, 27/08
de 10 à 11 heures

AGENDA

Amicale des anciens de l'école

25/06 journée de l'Amitié

Club des Aînés

1/05 bal du muguet

23/07 barbecue

Petit à petit

23/04 Massages bébés

Sorties nature, **30/04**

jardinage, **2/07** pêche.

21/05 Eveil musical

Comité des fêtes

30/04 Théâtre, les

Tr 'Acteurs

11-12/06 fête patronale

Sam : **13h30** pétanque,

15h30 jeux enfants,

16h30 maquillage

enfants, 19h30 repas,

23h bal avec Obsession

Dim : **7h** réveil pâtissier,

10h messe, **11h15** dépôt

gerbe suivi d'un apéritif

offert par la **municipalité**,

15h30 spectacle magie,

toute la journée, vide

grenier et bourse aux

livres.

Les membres du comité

distribueront le

programme courant mai.

Le « **Tour
pédestre
du
Cantal** »

s'installe à
Saint Etienne le 14 Juillet.



Les
nouvelles
toilettes
publiques
sont
fonctionnelles.

TRAVAUX CŒUR DE VILLAGE / RAPPORT D'EXPERTISE



Suite aux différentes malfaçons constatées, le conseil municipal a autorisé M Le Maire à faire réaliser une expertise par l'intermédiaire du service juridique de l'assurance communale. Une réunion contradictoire a été organisée le 11/02/2016 en présence de M Le Maire, d'élus, de l'entreprise Roger MARTIN et de son expert, de la SARL BERGHEAUD, de l'expert d'ARTENSE INGENIERIE et de GROUPAMA d'OC : expert et médiateur de la commune.

Les anomalies constatées par la commune ont été abordées et notifiées dans le rapport d'expertise

en tant qu' éléments constitutifs du litige : **bouchage intempestif du réseau séparatif.**

Si problème d'écoulement, l'entreprise devra reprendre son ouvrage y compris l'enrobé sur 200 à 300m2. **défaut d'enrobé.** L'enrobé se désagrège. Phénomène très prononcé sur l'enrobé teinté gris.

Problème de scellement des regards et mise à niveau

des tampons sur la chaussée non réalisé. **Caniveaux le**

long des trottoirs. Bordures non collées qui cassent et

reprises épaufures non acceptables. **Hauteur des bordurettes le long de l'église non**

respectée.

Suite à une récente rencontre entre la maîtrise d'œuvre et l'entreprise Roger Martin, il a été confirmé que l'enrobé était de mauvaise qualité et qu'il devrait être refait courant juin en plus **des prestations restantes à effectuer** : plantations et engazonnement, signalisation, installation d'un banc en pierre de Menet sous les tilleuls, mise à niveau des tampons en fonte, garde-corps côté bibliothèque jeunesse...



BERNARD DELCROS

Le 22 janvier, le Sénateur Bernard Delcros, sur invitation de Gilbert Mommalié a



participé à une réunion de travail concernant les projets de la commune. Le sénateur a répondu aux questions de financements, en présentant les nouveaux dispositifs de l'Etat, de l'Europe et plus particulièrement celui mis en place par le conseil départemental du Cantal concernant les appels à projets 2016-2018 dans le cadre du fonds Cantal solidaire en insistant sur l'importance d'une bonne planification des investissements sur les années à venir. De très bons conseils pour la gestion des dossiers et des demandes de subventions.

SAINTE BARBE – REMISE DE MEDAILLES

En présence du chef de centre Guy Mommalié et du capitaine Meusnier du SDIS 15



et après remise des **médailles d'honneur échelon or à JF.Pécoul et échelon vermeil à B.Parra**, Gilbert Mommalié, Maire et sapeur pompier a insisté sur le besoin de recrutement pour augmenter l'effectif et rajeunir la moyenne d'âge et pour des projets à venir comme la « Via Ferrata » sur le rocher d'Urlande précisant qu'il était possible d'opter pour une formation niveau « secours à la personne » qui pourrait intéresser plus de personnes féminines.

Rallye Pays Gentiane 21 et 22 mai : Accès Riom par la D49 fermé le 22/05 de 7h à 15h30.

COMPTES 2015 et BUDGETS 2016

COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Les résultats font apparaître : sur le budget principal, un excédent de fonctionnement cumulé de 452.738€ et un déficit d'investissement de 242.500€, sur le budget assainissement, un excédent de fonctionnement cumulé de 51.987€ et un déficit d'investissement de 52.793€, pour le CCAS un excédent de fonctionnement de 4.189€.

BUDGET COMMUNAL

Pas d'augmentation des taux d'impositions : taxe d'habitation 7,32%, foncier bâti 12,91%, foncier non bâti 140,77%.

Fonctionnement : Le budget s'équilibre à 468.774€ dont 258.536€ en recettes (impôts, dotations,...) et un report de 210.238€ du compte administratif ainsi que de 273.800€ en dépenses et 194.974€ de virement à la section d'investissement.

Investissement : Le budget s'équilibre à 815.800€ dont 284.372€ de subventions et dotations, 92.904€ d'emprunt, 194.974€ de virement de la section de fonctionnement et 242.500€ en besoin de financement. Les principales dépenses sont indiquées dans la rubrique « projets ».

BUDGET D'ASSAINISSEMENT

La section d'exploitation s'équilibre à 69.708€ avec en dépenses : 10.132€ de dépenses réelles, 44.476€ de virement à la section d'investissement, 15.100€ d'amortissement et en recettes : 64.108€ de redevances (taxe d'assainissement et taxe de raccordement), 5.600€ d'amortissement de subvention. La section d'investissement totalise 111.893€ avec en dépenses : 16.000€ de remboursement de capital d'emprunt, 30.649€ de déficit d'investissement 2015, 5.600€ d'amortissement de subvention et en recettes : 51.987€ de besoin de financement, 44.476€ de virement de la section de fonctionnement, 15.100€ d'amortissement.

PRINCIPAUX PROJETS BUDGETISES

- 45.300€ pour **LE CŒUR DE VILLAGE** (reste à payer et quelques suppléments dus à des adaptations)
- 30.000€ pour **TRAVAUX ROUTIERS** (entretien).
- 175.000€ pour la rénovation de **L'ANCIEN PRESBYTERE** en 2 logements. N'étant pas éligible au FIL, les demandes de subventions ont été réajustées comme suit : DETR 25%, fond Cantal solidaire 30% et sollicitation d'une enveloppe parlementaire. Il faut attendre que les dossiers de demande de subventions soient déclarés complets pour commencer les travaux.
- 100.000€ Bâtiment ancienne école → **MICRO-CRECHE ou autre type d'accueil** : L'étude de faisabilité effectuée par la Communauté de commune a fait ressortir que le besoin d'une structure telle que micro-crèche était réel mais n'a pas permis de valider la commune de Saint Etienne comme lieu propice à sa création. La CAF, principal acteur financier n'adhérera au projet que s'il est démontré viable dans notre secteur. Le 29/03, des élus des communes avoisinantes : Antignac, Menet et de la CC Sumène-Artense, les conseillers départementaux : Valérie CABECAS, Charles RODDE ont répondu à l'invitation de M le Maire et ont eu des échanges très intéressants avec la Présidente et le Directeur de Famille Rurale. M Pinto, gestionnaire de FR, va établir un questionnaire plus axé sur l'évolution du territoire qui sera envoyé par l'intermédiaire de Gilbert Mommaliier aux maires des CC Pays-Gentiane et Sumène-Artense. Les informations devront être recueillies au plus tard mi-mai pour une réunion de synthèse fin-mai et une diffusion à la CAF en juin. Si le projet aboutit, le bâtiment de l'ancienne école sera rénové et mis aux normes pour pouvoir accueillir les enfants.
- 27.000€ pour **L'EGLISE** : vitrine sécurisée, système anti-intrusion et antivol avec 19000€ de subvention du conseil départemental et de la fondation du patrimoine.
- 5.000€ pour **ACCESSIBILITE MAIRIE**. La commune a déposé un agenda d'accessibilité, dit Ad'AP, des bâtiments communaux sur 3 ans.
- 16.000€ pour la **SALLE POLYVALENTE**. Etude pour mise aux normes de l'accessibilité et étude pour un projet plus global de réagencement de la salle. Mme Monique Andrieux architecte à Bort les Orgues a été choisie pour la constitution des dossiers de demandes de subventions.

La commune de St Etienne bien représentée au SALON DE L'AGRICULTURE



Ils se sont tous retrouvés au salon pour promouvoir le Cantal et son agriculture : Maxence Raboisson et sa famille accompagnant Epine au concours des Salers, Nicolas Chaumeil juge au concours des jersiaises, Louise et Martin Galvaing qui pour leur premier voyage en solo à la capitale ont terminé 1er et 2ème au concours national des jeunes juges (Concours de jugement des animaux par les jeunes de 15 à 25 ans).

ETAT CIVIL

Naissance Violette Dumas le 6/01/2016
Décès le 22/02/2016 de Mme Raymonde Hervo née Dubois
Décès le 27/03/2016 de M Christian Miramont
Décès le 30/03/2016 de Mme Jeanine Chanet

Mairie de Saint-Étienne de Chomeil, 15400, Tél. 04 71 78 32 15,
stetiennechomeil.mairie@wanadoo.fr

Équipe de publication : Articles rédigés par la municipalité.

Impression : - - - [IMPRIMERIE BESSE 15400 Riom-ès-Montagnes] - - -